Vol. III Morinville, Alberta, 24 Aout 1911 No 25



# LE PROGRES





Directeur-Gerant: Omer St-Germain

"Notre religion, notre langue, nos droits"

## OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

### Brillant discours de l'Hon. Oliver

Jeudi dernier, les 700 personnes présentes au Comité central de l'Hon. Frank Oliver, à la salle Exchange, avenue McDougall, Edmonton, purent entendre le premier coup de feu de la campagne du ministre de l'Intérieur, alors que ce dernier, dans un discours pétri d'énergie et de juste indignation marqua au fer rouge ses bas détracteurs tout en prouvant qu'encore et plus que jamais il est le roi d'Edmonton et sera le vainqueur de demain.

Il était beau de voir ce vieillard parler du progrès d'Edmonton, de ses chemins de fer. Avec lui, nous relevions le voile du passé pour voir cet homme, avec son costume de pionnier, conduisant ses bœufs, et soulevant de ses épaules solides, une charette à demi embourbée dans la route des buffalos.

"Ces deux chemins de fer ne sont pas venus par surprise" dit-il avec orgueil, "La providence ne nous les a pas bâtis. Ils sont ici parce que le parti libéral était au pouvoir; parce que le gouvernement Laurier était avec Edmonton et qu'Edmonton a toujours été fidèle au grand parti."

Puis continuant, la voix chargée d'ironie et forte de mépris pour ses détracteurs, il ajouta:

"J'ai eu $69,000 en banque. Je dirai quelques mots à ce sujet? N'est-il pas couramment reporté que M. Rutherford a plus que $69,000 en banque? Pourquoi, lui aussi, ne donne-t-il pas des explications? Pour ce qui est de cette affaire, j'ai administré le département de l'Intérieur durant six ans; pendant cette période des transactions grosses et petites, depuis le modeste droit d'entrée du homestead jusqu'aux affaires de millions ont été sanctionnées de ma main. Si l'argent que je possède provient de ces transactions, il en est à tout homme dans notre vaste Canada de se lever et de le dire. Pas un dollar ne provient de ces transactions et je défie tout citoyen ou tout journal d'affirmer pareille chose. Ils peuvent l'insinuer, le sous-entendre; me jeter de la boue, mais de le prouver, pas un n'a pu le faire.

"Pour ce qui est de mon compte de banque, je crois avoir le droit qu'ont tous les citoyens dans leurs affaires personnelles. Et si je n'ai pas ce droit parce que j'occupe une position d'honneur et de confiance je ne veux plus occuper cette position. Je préfère la liberté du modeste citoyen si les hautes places donnent l'esclavage."

L'honorable Frank Oliver termina son discours en remémorant tout le passé de l'Ouest et c'est au milieu d'un tonnerre d'applaudissements qu'il déclara préférer retourner dans la prairie avec sa charette, attelée d'un cheval et d'un bœuf plutôt que de se laisser intimider par quelques coupeurs de gorge.

Le premier discours de l'honorable Oliver fut un triomphe et sa voix claironnante faisait passer un frisson de victoire dans la foule, tout comme son geste de pionnier écrasait, dans sa noble ampleur, les quelques parvenus qui, par haine, cherchent à salir l'honneur de cette belle et typique figure de la politique Canadienne.

## IL SERA POUR LA RECIPROCITE

En acceptant la nomination comme candidat conservateur dans Macloed, M. John Herron a été fier de proclamer qu'il voterait pour le bill de la réciprocité s'il était élu.

M. Herron est député aux communes depuis 1908 et sera certainement réélu.

Que pense M. Borden de cette déclation d'un de ses partisans? Elle a la qualité d'être significative et d'exprimer parfaiment les vues de tous les électeurs de l'Ouest.

## SOUS LES DEUX REGIMES

En 1895-96, la dernière année du régime conservateur, — notre commerce se chiffrait à $239,000,000. Depuis 1880, en SEIZE ans, il n'avait augmenté que de TRENTE millions; pas même deux millions par année.

En 1910-11, notre commerce a atteint le chiffre prodigieux de $728,000,000 — soit plus de trois fois ce qu'il était en 1896. En seize ans, sous le régime libéral, notre commerce a augmenté de CINQ CENT millions; soit plus de trente millions par année.

## CE QUE L'ON DIT DE LAURIER EN ANGLETERRE

La "Review of Reviews", l'une des plus importantes revues anglaises disait dernièrement en parlant de Sir Wilfrid Laurier:

"Sir Wilfrid Laurier, le plus illustre des Canadiens vivants et celui des hommes d'Etat coloniaux qui attire, le plus l'attention de toutes les parties du monde, a devancé Joseph Chamberlain relativement à l'établissement d'un tarif préférentiel entre toutes les parties de l'Empire Britannique...

"Il a appris au Canada à prendre une attitude nationale et à se considérer moins comme une dépendance qu'une nation soeur de tous les pays formant un grand empire.

"Il a conquis pour le Canada le droit de faire des traités avec les autres nations indépendamment du gouvernement anglais.

"Downing Street a hésité avant de faire une pareille concession. On doit chercher la raison de son succès dans la puissance incomparable de persuation et les brillantes facultés qu'il possède. La grâce de ses manières contribue à rehausser l'éclat de son génie d'homme d'Etat."

Voilà comment notre illustre compatriote est jugé en Angleterre et aux Etats-Unis, par des écrivains qui connaissent la valeur des hommes.

Et nous avons des petits Canadiens qui cherchent à le rabaisser à leur niveau!

Ils ne sont pas honteux.

## MONUMENTAL FIASCO

A peine 100 personnes, répondant à l'appel de M. P. E. Lessard, organisateur de la convention "Bogus", se trouvaient réunies à la salle de l'école séparée d'Edmonton, mercredi de la semaine dernière.

Très peu de représentants de la campagne se trouvaient présents la majorité étant composée de citoyens d'Edmonton, fidèles à M. Rutherford.

Il y avait dans l'assemblée, deux délégués qui, croyant la convention véritable, s'écrièrent lors de la proposition demandant M. Rutherford; "No, he's no good we want Frank Oliver" (Non, il n'est bon à rien, nous voulons Frank Oliver.)

Voilà, en beaucoup de mots la convention des amis de M. Rutherford et d'après laquelle ils espèrent berner l'électorat du district d'Edmonton et battre le ministre de l'Intérieur.

Don Quichotte n'aurait pas eu un plus beau succès... il luttait contre un moulin à vent tandis que M. Rutherford sera... moulu après!...

## REFLEXIONS POLITIQUES

Il sera bon plus tard de se rappeler qu'en 1911, les conservateurs orangistes et impérialistes du Canada ont accepté les services d'un parti qui espère renverser Laurier en démontrant que sa politique est trop anglaise. Il sera bon de leur rappeler cela, lorsque les doctrines prêchées par les Monk et les Bourassa seront peut-être oubliées par leurs auteurs mêmes.

Les feux du fanatisme sont allumés dans la province d'Ontario. Répondant à l'appui du parti tory anglais, les torys et les loges orangistes du Canada c'ent: "Geurre à Laurier! Mort à Laurier!"

Sir MacKenzie Bowell, ancien grand chef des orangistes, vient de donner un certificat précieux aux nationalistes. Il dit qu'ils valent mieux que les libéraux, partisans de Laurier. Les nationalistes ont reçu le baptême orangiste, ils sont trouvés dignes de la confiance des loges, dignes de combattre sous le drapeau des Sproule et des Hugues contre le mécréant Laurier.

## L'ALLIANCE NATIONALE A MORINVILLE

Dimanche dernier, tous les membres fondateurs du cercle Morinville, No 354, de l'Alliance Nationale, se réunissaient dans la salle paroissiale pour procéder à l'élection de leurs officiers.

La séance commença à 8 heures, sous la présidence de M. G. H. Vaillancourt, le sympathique et si zélé représentant de cette Société dans l'Ouest. Occupaient des sièges d'honneur sur l'estrade: le Révd. J. A. Ethier et M. Omer St-Germain, maire. M. J. A. Nantel remplissait l'office de secrétaire pro-tempore.

Les membres, au nombre de 35 choisirent, à l'unanimité, les officiers suivants:



M. H. Boissonnault, Président

Vice Président, M. Noé Beaupré; Secrétaire Archiviste, M. J. A. Nantel; Trésorier, M. J. Arthur Loiseau; Médecin Examinateur, Dr A. Giroux. Commissaire Ordonnateur, M. Alex. Lavoie. Introducteur, M. H. Maheu. Auditeurs: M.M, P. S, Gaudette et U. Bussières.

Après l'élection, on procéda à la nomination d'un Substitut, la position d'honneur, puisque cet officier aura la haute main sur le Cercle et représentera le président général. M. St-Germain fut élu, aux applaudissements des membres

Le Révd. M. Ethier fut nommé chapelain.

Les officiers vinrent tour à tour remercier leurs co-sociétaires du bel hommage d'estime accordé à chacun d'eux et la réunion prit fin à une heure avancée.

Prospérité à cette belle oeuvre et puissions nous la voir grandir et devenir, dans l'Ouest, une énergie nouvelle de la race française.

## AUX CONSERVATEURS DE LANGUE FRANCAISE

### Du District Federal d'Edmonton

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. GRIESBACH A L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE, 7 OCTOBRE 1905.

"Il (Griesbach) n'aurait pas voulu défendre la Convention de Moose Jaw, et il déclarait que le fait du Gouvernement de défendre le Bill était une raison suffisante de l'attaquer. Il a contesté que la clause 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord couvre le cas, et que l'Union eut lieu en 1871, et qu'à ce temps il n'y avait pas d'écoles séparées dans les Territoires.

"Les Conservateurs ont maintenu paisiblement sous la présente loi des Statuts Territoriaux, quelle ne serait que temporaire et serait rejetée lorsque l'Autonomie serait assurée.

"Je prétends que les écoles séparées ne furent établies dans l'Ouest qu'à la demande des Députés de la Province de Québec."

Puis M. Griesbach veut établir que le parti libéral est en faveur des écoles séparées; continuant sur un ton de fanatisme, il condamne les tableaux religieux et les images saintes exposées dans les écoles et ne veut pas pour l'Ouest de l'influence religieuse et sectaire qui se rencontre dans de telles écoles.

En terminant, le candidat conservateur accuse le parti libéral de vouloir, puisqu'il a eu assez de force pour établir ces écoles, amener dans les belles provinces de l'Ouest des immigrants d'une réputation non désirable, (Voulait-il, le jeune fat, parler de notre nationalité et de notre religion?) Puis, il fit la promesse, s'il était élu, de faire abolir le système des écoles séparées et laisser ceux qui seraient blessés par cet acte (nous les Canadiens-français catholiques) s'arranger du mieux qu'ils le pourraient.

Voilà quelle était en 1905, la mentalité du jeune homme que les conservateurs ont choisi. Ils semblent vouloir se passer de l'élément canadien-français dans la lutte actuelle et faire triompher leurs idées.

A nous tous de considérer comme un acte de patriotisme sacré notre manière de voter le 21 septembre, et faire en sorte que l'homme qui s'est déjà moqué de ce que nous avons de plus cher, retourne et à jamais dans l'oubli.

Le vote français et catholique dans Edmonton est assez considérable pour faire triompher l'Hon. Frank Oliver et, ce faisant, nous pourrons laver l'insulte faite en 1905 à toute notre race par un jeune étourdi qui veindra bientôt pérorer sur nos hustings et demander l'appui du bon peuple.

Nous l'y attendons.

J. ADOLPHE NANTEL.

## UN BEAU SUCCES LIBERAL

—o—

Au moment d'aller sous presse nous apprenons que dimanche, a été tenue à St-Paul des Métis, une assemblée monstre en faveur de la politique libérale.

Le député local M. W. H. White, M. P. accompagné de M. M. W. Gariepy et J. M. Dechênes a remporté un beau succès. Plus de 1,000 électeurs, venus de partout entendirent les orateurs discuter la réciprocité.

L'enthousiasme fut à son comble.

Nous donnerons de plus amples détails la semaine prochaine.



# Un Vote pour Oliver est un Vote pour Sir Wilfrid Laurier

# LE PROGRES

**Journal Hebdomadaire**

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

**TARIF DES ABONNEMENTS :**

CANADA, . . . . . $1.00 par année

ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

**LE PROGRES,**
**Morinville, Alberta.**


MORINVILLE, JEUDI, 24 AOUT 1911

## LA DOUBLE ATTAQUE CONTRE LAURIER

Les tories accusent Laurier de sacrifier le Canada aux Etats-Unis. D'autre part, les nationalistes et les castors dénoncent Laurier comme impérialiste. A les entendre, l'on croirait que Laurier a vendu et livré le Canada à l'Angleterre.

Je n'exagère pas. Vous savez que c'est là la tactique suivie par la SAINTE ALLIANCE durant la présente lutte. M. Borden, M. Sifton, M. Monk et M. Bourassa ont apparemment des rôles contradictoires, mais ils ne réussiront pas à leurrer le public. Leur coalition occulte est connue. Le pacte de la haine a été signé et scellé. Comme ces créanciers inhumains de l'ancienne Rome, chacun d'eux réclame sa livre de chair et sa goutte de sang. Que dis-je ? M. Bourassa contemple déjà le cadavre de Laurier. Il lui creuse un tombeau.....dans ce que je laisserai à M. Bourassa le soin de nommer.

La vérité vraie c'est que Laurier qui domine ses contemporains de toute la hauteur de sa taille n'est ni annexioniste ni impérialiste. Il est CANADIEN AVANT TOUT ET PAR-DESSUS TOUT.

(L'hon. M. Lemieux à Saint-Hyacinthe.)

## Les Avantages de la Reciprocite

### Pour les Agriculteurs

Les agriculteurs bénéficieront de la réciprocité :

**SUR CE QU'ILS VENDENT**

| | |
|---|---|
| Animaux de tout genre. | Foin et paille. |
| Chevaux de toute classe. | Pommes de terre, navets, oignons, choux et autres légumes à l'état naturel. |
| Moutons et porcs. | |
| Volailles vivantes ou mortes et œufs. | Pommes, poires, pêches, raisins, fraises, framboises, etc., à l'état naturel. |
| Grains de tout genre. | |
| Fèves et pois. | |
| Graines de semence. | Miel. |
| Graine de lin. | Beurre, fromage, lait et crème. |

Tous les articles ci-dessus pourront être exportés en franchise aux Etats-Unis.

**SUR CE QU'ILS ACHETENT**

Les droits seront réduits sur les articles suivants :

Charrettes et tombereaux, réduction de 25 à 22½ p.c.
Charrues, réduction de 20 à 15 p.c.
Herses à dents ou à disque, réduction de 20 à 15 p.c.
Lieuses, réduction de 17½ à 15 p.c.
Houes, semoirs, de 20 à 15 p.c.
Rateaux à cheval, de 20 à 15 p.c.
Cultivateurs, de 20 à 15 p.c.
Machines à battre, de 20 à 15 p.c.
Chargeurs de foin, de 25 à 20 p.c.
Arracheurs de pommes de terre, de 25 à 20 p.c.
Machines à couper le foin, la paille, etc., de 25 à 20 p.c.
Machines à concasser le grain, de 25 à 20 p.c.
Moulins à vanner, de 25 à 20 p.c.
Rouleaux, de 25 à 20 p.c.
Cloches, gongs, etc., 30 à 27½ p.c.

Ces diminutions des droits ne manqueront pas de diminuer les prix de vente au grand bénéfice de nos cultivateurs.

**POUR LES CONSOMMATEURS**

Les consommateurs en général devront bénéficier d'une diminution dans les prix des articles suivants, lorsqu'ils seront importés des Etats-Unis :

Huitres, réduction de 10 cts le gallon, à la franchise.
Homards en boîte, de 30 p.c., à la franchise.
Sel en sacs et en barils, de 7½ p.c. à la franchise.
Bacon et jambon, de 2 cts la livre à 1¾ cts.
Viandes et volailles en conserve, de 27½ à 20 p.c.
Saindoux, de 2 cts à 1¼ c. la livre.
Blé d'inde, fèves, tomates et autres légumes en conserve, de 1½ à 1¼c. la livre.
Céréales préparées, de 25 à 17½c p.c.
Biscuits, gâteaux, etc., de 27½ à 25 p.c.
Marinades, sauces et catsups, de 35 à 32½ p.c.
Montres et horloges, de 30 à 27½ p.c.
Ciment, de 12½ à 11 cts par 100 livres.
Lait condensé, de 3¼ à 2 cts la livre.

## Pour les consommateurs

La réciprocité, cela saute aux yeux sera avantageuse aux cultivateurs, puisqu'elle leur permettra de vendre aux Etats-Unis, sans payer de droits, des produits qu'ils vendent déjà malgré qu'ils aient à payer au trésor des Etats-Unis des droits très élevés.

La prétention des antiréciprocistes, que la réciprocité fera entrer au Canada, francs de droits, des produit américains qui feront concurrence à ceux de nos cultivateurs, est absurde puisque, aujourd'hui, avec de forts droits à payer, ce sont nos cultivateurs qui exportent aux Etats-Unis.

Mais l'avantage ne sera pas uniquement pour le cultivateur. Le consommateur en aura sa part.

Il est utile de l'expliquer clairement, car, les adversaires de la réciprocité, que la logique n'étouffe pas et qui ne regardent pas à une contradiction de plus ou de moins prétendent que, d'une part, les cultivateurs canadiens ne pourront vendre aussi cher qu'aujourd'hui.

Aujourd'hui, les deux marchés étant virtuellement fermés l'un à l'autre, lorsqu'il y a rareté d'un produit, comme par exemple pour les primeurs, avant la saison, les produits au Canada se vendent très cher ; puis, au fur et à mesure que l'offre devient plus abondante, les produits arrivant à leur saison, se vendent de moins en moins cher et, pour peu qu'il se produise un encombrement, les cultivateurs sont obligés d'accepter des prix ruineux plutôt que de toute perdre.

Le consommateur obligé de payer des prix de famine à un moment donné, se trouve à d'autres moments, à payer très bon marché. Mais tout homme d'ordre ne regardera pas seulement le prix qu'il paie lorsqu'il y a encombrement ; il fera la moyenne des prix de famine et des prix d'encombrement, pour arriver à se faire une idée de ce que ça lui coûte.

La réciprocité ramènera, par le procédé naturel de l'offre et de la demande, les prix à une moyenne qui ne pourra qu'être avantageuse au consommateur, puisqu'il sera dans tout les cas, soulagé du fardeau de la taxe d'importation qu'il paie actuellement. Prenons, par exemple, les œufs. On sait que les poules ne pondent qu'un nombre déterminé d'œufs, par année. Mais dans le climat chaud du sud des Etats-Unis, la ponte commence dès le mois de janvier et se termine de bonne heure, vers le mois de juin. Au Canada, les poules, à la campagne, commencent à pondre à la fin d'avril et continent jusqu'à la fin de juillet.

Avec les droits actuels, le consommateur paie les œufs frais 15c la douzaine au printemps et 50 à 60 cents en hiver.

Avec la réciprocité, il pourra acheter, en février, mars et avril, des œufs frais, des Etats-Unis — alors que nos cultivateurs n'en auront pas à vendre — à 3c la douzaine de moins qu'aujourd'hui.

Le cultivateur, lorsque ses poules pondront, n'aura pas de difficulté à vendre ses œufs frais en concurrence avec ceux des Etats-Unis, mais lorsque les poules des Etats Unis auront cessé de pondre, il pourra vendre, son excédant de production aux Américains, sans avoir à payer 5c par douzaine de droits.

Le consommateur gagnera 3c par douzaine et le cultivateur 5c. Tous deux bénéficieront de la réciprocité.

Le "Star", l'autre jour, parlait de pommes de terre. Quel est le cultivateur qui a des pommes de terre nouvelles à vendre en ce moment ? Les consommateurs sont obligés de payer des prix de fantaisie aujourd'hui, pour avoir cet article indispensable, de première nécessité, et sur ce prix de fantaisie, il y a 20c par minot qui vont à payer des droits de douane.

Enlever ces droits, c'est diminuer d'autant le coût de la vie pour le consommateur, sans que cela diminue le profit du cultivateur canadien.

Et quand même le consommateur se trouverait privé de l'avantage d'acheter les produits pour rien, lorsque le marché est encombré, parce que les cultivateurs n'ont pas d'autre débouché que le marché local, la moyenne des prix qu'ils auront à payer pendant l'année sera évidemment moins élevée qu'aujourd'hui.

Donc, les consommateurs, comme les producteurs, sont intéressés personnellement à l'adoption de la réciprocité.

—o—

## Les conservateurs et la Reciprocite

—o—

Aux élections de 1900, les conservateurs ont fait circuler dans la province de Québec une brochure électorale dont la lecture est intéressante, par le temps qui court. Cette brochure était intitulée "LES ACTES ET LES PAROLES." En voici un chapitre, tout à fait d'actualité. Nous en recommandons la lecture à M. Monk et à ses amis. Ca leur réveillera peut être quelques souvenirs d'antan. . .

LA RÉCIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS

"Ah ! voilà qui fut longtemps le thème des libéraux !

Qui ne se souvient de l'âge d'or que les libéraux faisaient entrevoir aux cultivateurs, quand nous aurions la réciprocité avec les Etats-Unis, quand serait renversée cette barrière qui nous fermait le grand marché naturel américain, ce marché de soixante-quinze millions de consommateurs !

Le commerce des chevaux, celui du foin, celui de l'orge devaient fleurir aussitôt les libéraux arrivés au pouvoir.

Eux seuls, d'ailleurs, avaient, disaient-ils, le secret pour faire consentir les Américains à accorder la réciprocité.

Les conservateurs avaient bien essayé, mais en vain. M. Laurier haussait les épaules et disait : Laissez-moi m'en mêler et verrez cela.

A-t-on assez borné les cultivateurs avec cette réciprocité? Eh bien, qu'est-il arrivé ?

Les libéraux ont pris le pouvoir en 1896. Ont-ils songé à la réciprocité avec les Etats-Unis, à cette réciprocité qui devait être le salut de l'agriculture canadienne ?

M. Laurier a réformé le tarif, du moins il le prétend.

A-t-il offert la réciprocité aux Etats-Unis ?

Pas du tout; il a offert une préférence à l'Angleterre, le pays des décorations et il a déclaré que seule l'Angleterre pourrait jouir de cette préférence.

Puis il est allé à Washington demander aux Américains de nous accorder la réciprocité de tarif.

Tout le monde sait le reste.

Comment, ont dit les Américains, vous nous demandez de vous faire des concessions de tarif et vous donnez à l'Angleterre des avantages sur tous ceux qui commercent avec vous, même sur nous, vos voisins, vos meilleurs clients ?

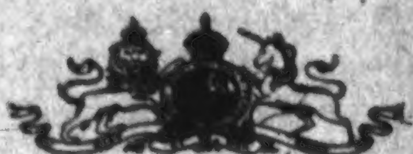
Ils ont refusé purement et simplement.

N'est-ce pas que c'est amusant de lire ce persiflage, aujourd'hui que Sir Wilfrid Laurier nous a obtenu la réciprocité, malgré qu'il ait augmenté la préférence à l'Angleterre. ?

—o—

**Electeurs du District St-Albert, supportons l'homme qui a fait l'Ouest et votons tous pour FRANK OLIVIER**





**Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.**

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.— Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut demeurer dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes ;

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

## LE PEUPLE DEMANDE LA RECIPROCITE

### Chanson Populaire

I

Les affaires sont d'même
Que l'peuple doit s'prononcer;
Et le bouillant problême
Va facilement s'régler.

REFRAIN.

C'est Laurier qu'tout l'monde [aime
Faut voter pour Laurier.

II

Les bleus sont dans la dèche,
Mais ils ont beau brailler
Ils en ont pour un' mèche
A toujours s'chamailler.

Refrain.

III

Depuis quatre-vingt-seize
Qu'Laurier est au pouvoir
On vit bien plus à l'aise
Quoi qu'en dis "Le Devoir".

Refrain

IV

La question d'la marine
Peut pas nous effrayer ;
Alors parlons d'farine
Et de c'qui peut payer.

Refrain

V

Au lieu d'la controverse
Bourassa l'entêté,
F'rait mieux d'prêcher l'com- [merce,
La réciprocité.

Refrain

VI

Craignant cette tactique
On les entend crier :
"Ça, c'est d'l'arithmétique
"Pas la pein' d'en parler."

Refrain

VII

Mais l'peuple qui commande,
L'immens' majorité ;
Oui, le peuple demande
La réciprocité.

Refrain

VIII

Acceptons d'un beau geste,
Les Etats veul'nt donner ;
Et que les bleus et l'reste
Ne vienn'nt plus nous bâdrer.
C'est Laurier qu'tout l'monde [aime
Faut voter pour Laurier.

J. H. MALO.

—o—

## Les Femmes et la Medisance

Malgré toutes les revendications féministes, la prétendue égalité de l'homme et la femme, il est un point sur lequel les femmes sont et resteront inférieures à l'homme, c'est ce besoin de médisance, ce sentiment d'envie mesquine qui leur fait du mal de tout ce qui les dépasse, et rapetisser tout ce qu'elles ne possèdent pas. Les femmes se jalousent entre elles de façon extraordinaire, et sont d'admirables exceptions celles qui défendent lorsqu'on attaque, qui relèvent lorsqu'on abaisse, qui ennoblissent lorsqu'on déprécie.

C'est une toute petite phrase, dite avec un air de ne pas y toucher c'est un sous-entendu sournois qui laisse tout supposer, c'est de l'essence de méchanceté distillée par de jolies lèvres, mais qui tue comme la piqûre de l'aspic, car c'est commettre un meurtre moral que de détruire une réputation de propos délibéré.

Souvent celles qui sont les plus agressives, qui ne peuvent supporter aucune supérioté, sont souvent celles dont il ne faudrait pas aller bien profondément dans leur vie, pour y lire vilaines pages, car la moralité ne consiste pas seulement à ne pas vouloir se laisser serrer le bout des doigts ou se laisser embrasser sur la bouche mais résiste nullement de sa personne, la grandeur d'âme, la noblesse de sentiments, la bonté et la charité envers ses semblables. Et ce ne sont pas ces poupées peu intéressantes et méchamment bavardes, dont la vertu souvent, ne consiste que dans laideur où leur impossibilité de charmer, qui peuvent, malgré leur jalousie et leur petitesse d'esprit atteindre et troubler les gens qu'elles essaient de démolir. Si elles savaient, les pauvres, le sourire d'indifférent mépris avec lequel les aristocrates de l'intelligence accueillent les jappements des envieux et des esprits inférieurs !

Le potin est une des choses les plus dangereuses qui soient. Lancé souvent pour le plaisir de dire un bon mot, il accomplit quand même son œuvre néfaste. Il sème la douleur, provoque le doute, suscite la haine, salit tout ce qu'il touche. Et la plupart des femmes se font un jeu de s'en servir, oubliant qu'elles commettent un assassinat moral en répandant ainsi le poison de la calomnie et de la médisance.

Il faut avoir une mentalité bien inutile et un cerveau bien vide pour perdre son temps à n'exprimer que des paroles acres et amères à vouloir obscurcir ce qui brille, entacher tout ce qui est net et c'est faire preuve d'une grande petitesse de caractère que de passer son temps à détruire les réputations.

Personne ne peut être jugé pour ce qu'il a été, on ne peut savoir ce qu'il sera demain et son avenir peut tellement resplendir que c'est de la présomption que de vouloir porter un jugement que ne justifie pas ce qui a pu être dans le passé et qui a été purifié par la souffrance.

Tout le monde est faillible. Savent-elles, celles qui s'acharnent à jeter la pierre à leurs soeurs moins hypocrites ou plus malheureuses, ce qu'elles auraient été; elles, dans telle ou telle circonstance, si elles n'auraient pas aussi subi l'emprise de telle heure obscure, si elles auraient eu la force de repousser la tentation et de résister à l'attrait trompeur de la passion ? Non, elles ne savent rien, elles ignorent tout des causes intimes qui ont amené certaines défaillances, et elles ont l'audace de juger, de condamner, montrant ainsi leur âme mesquine et basse, car celles qui comprennent la vie, qui possèdent un grand coeur, savent ce qu'il y a de faible et de malsain dans l'organisation humaine, et elles excusent, pardonnent, défendent ou se taisent.

Ceux que le venin de la médisance essaient de ternir font preuve de manque d'énergie, s'ils ne relèvent fièrement la tête et n'ignorent absolument les êtres vils qui se distraient à la pratique de la calomnie et du mensonge. S'il y a eu des ruines dans le passé, il faut qu'éclatant et lumineux se dresse le temple du futur, et qu'aucune ombre n'en puisse altérer l'orgueilleuse sérénité.

Il est bizarre que ce sentiment d'envie chez les femmes se manifeste jusque dans les plus petits détails et il est amusant dans les salons modernes de faire surgir la conversation sur une femme qui s'est distinguée d'une manière quelconque.

On cause de l'intelligente et élégante Madame X. Les hommes ne peuvent s'empêcher de l'admirer et de proclamer son goût sobre et sûr. Toutes les femmes sont furieuses.

Madame A.-Elle est intelligente, oui, mais tellement poseuse.

Madame B.-je ne lui ai jamais vu une robe qui lui allait bien, moi.

Madame C.- Elle prétend tout connaître, et elle se donne des airs.

Madame D.-Elle avait un chapeau l'autre jour, c'était à se tordre.

Madame X. un peu en retard arrive brusquement dans le salon.

Tous les hommes présents, dont elle est la camarade spirituelle et droite la saluent le plus amicalement et le plus respectueusement du monde. Ses bonnes amies lui font un accueil étourdissant.

Madame A.-Enfin, c'est vous, chère amie, vous avez fait langir.

Madame B.-Nous ne savons pas nous amuser lorsque vous n'êtes pas là.

Madame C.-Et quelle robe ravissante, ma chère !

Madame D.-Ce chapeau vous va à ravir.

Madame X. qui sait à quoi s'en tenir sur les démonstrations d'amitié de la part de ces femmes qui la jalousent, sourit de la plus subtile façon, et les hommes qui sont là, qui l'estiment et l'admirent, comprennent son sourire.

Il y a bien des choses à réformer dans l'univers, mais si jamais il était possible d'arriver à ce résultat de fermer la bouche aux femmes méchantes, d'enlever de leur coeur la jalousie qui les ronge, de leur apprendre à être bonnes et à savoir pardonner, ce serait un bienfait admirable pour l'humanité et ce serait peut-être pas si difficile ? Comme le dit le doux St-François de Sales, dans l'"Introduction à la Vie Dévote", il ne faudrait qu'un peu de charité.

"Quand vous oyez mal dire, rendez douteuse l'accusation, si vous le pouvez faire justement; si vous ne pouvez pas, excusez l'intention l'accusé; que cela ne se peut, témoignez de la compassion sur lui, écartez ce propos-la, vous ressouvenant et faisant ressouvenir la compagnie, que ceux qui ne tombent pas en faute en doivent toute la grâce à Dieu. Rappelez à soi le médisant par quelque douce manière; dites quelque autre bien de la personne offensée, si vous le savez".

ANDREE CLAUDEL.

## La vraie femme

Le Rév. P. Hervelin, prédicateur du carême à l'église Notre-Dame de Montréal a tracé ce portrait de la femme :

La vraie femme, c'est la vierge dont l'âme transparaît; comme une lumière à travers l'albâtre, éclairant les yeux d'un reflet céleste. C'est l'épouse soigneuse qui tient la maison nette et chaude pour le retour de l'epoux, la compagne vaillante qui lui donne son bras pour qu'il s'appuie sur elle . . . .

C'est la mère à qui de nombreux enfants font une couronne de gloire, le flambeau ardent auquel s'allument ces petites âmes, le cœur généreux qui se donne en pâture à la nichée vorace. Quoi encore ? C'est la femme voilée qui n'a plus de nom sinon celui du Christ dont elle se fait l'humble servante. Voilà la femme, mesdames.

Le prédicateur évoque ensuite l'innombrable armée des vierges et des saintes femmes qui, chacune, à leur manière ont réalisé cet idéal sublime.

Dans cette foule, le Canada a ses représentantes. "C'est avec une admiration profonde que, parcourant l'histoire de vos origines dit-il y voit resplendir des figures héroïques comme celle de Jeanne Mance la sainte aventurière, oserait-on la nommer, l'intrépide collaboratrice de Maisonneuve, réconfort et soutien des premiers colons de Montréal. La vénérable Mère Marguerite Bourgeois, Mme de la Peltrie, Melle Leber, Melle de Verchères et tant d'autres qui donnèrent aux premiers temps de notre histoire un caractère de grandeur épique et qui faisait dire à l'un de vos premiers historiens, le Père Charlevoix, que les femmes de la colonie étaient alors, de beaucoup supérieures aux hommes :

## La langue francaise dans les eglises

Les plaintes légitimes qui se répètent partout surtout en Acadie, par rapport à l'abstention du parler français dans les églises où la majorité est français et même où il y a un contingent considérable d'Acadiens, quoique non en majorité, causent un grand mal à la religion. Le refus de reconnaître aux Acadiens le droit d'entendre la prédication évangélique dans leur langue maternelle, dans les églises qu'ils ont bâties, et des pasteurs qu'ils supportent de leurs deniers, est une injustice d'abord et contraire à l'esprit de l'évangile cela est clairement démontré depuis la fondation de l'Eglise par Notre-Seigneur lui-même: "Allez, enseignez toutes les nations"; et les Acadiens ne doivent pas faire exception. Le Divin Maître en autorisant de parler et d'agir en son nom, a voulu que tous les membres de l'Eglise catholique fussent initiés à la foi et la conservassent par la prédication, c'est pourquoi il avait accordé aux apôtres le don des langues. Tous ceux qui entrent dans la milice du Seigneur doivent s'y préparer en apprenant les langues du pays où ils sont appelés à exercer le ministère pastoral. Un pasteur n'est pas pasteur véritable à moins qu'il ne soit en état de donner à ses brebis la nourriture qui leur convient. Le Saint Père, en autorisant la communion de ces jeunes enfants, veut sans doute qu'ils comprennent ce qu'ils font et leur refuser le pain de la parole au moment où ils reçoivent le pain eucharistique c'est s'écarter de son devoir.

De plus d'un siècle, les Acadiens ont été privés, dans les villes épiscopales et dans de nombreuses paroisses, du droit acquis par la loi naturelle et divine, de recevoir l'instruction religieuse dans une langue qu'ils comprennent. Dans plusieurs cas, des curés connaissant la langue française (ils devraient au moins la connaître) ne disent pas un mot de la langue de la majorité de leurs auditeurs, avides d'entendre la parole de Dieu, lorsqu'ils sont acadiens.

Maintenant que dire des minorités considérables de cette population dans nos campagnes.

On prétend, par ce moyen barbare, que par hasard il faut absolument parler l'anglais, pour arriver au ciel? Ce n'est pas ce que prétend l'Eglise catholique, apostolique, et romaine. On dira: pas de distinction dans l'Eglise, pas d'exception pas de préférence non plus. Surtout en Acadie, c'est ingratitude, c'est un crime de refuser à cette bonne et dévouée population le pain qu'elle réclame avec tant de droit, et de lui offrir que des pierres en échange.

On donne comme un fait que, à l'occasion de l'ordination de trois prêtres acadiens (ils étaient les seuls candidats) leurs parents venus de loin, avec des amis, pour assister à cette imposante cérémonie, furent nourris de deux instructions en anglais; pas un mot en français. Pourtant ces lévites avaient reçu leur éducation complète aux dépens de leurs pauvres parents qui s'étaient imposé de nombreuses privations pour donner des ministres à l'Eglise. Pas un remerciement. N'est-ce pas décourager le zèle et le dévouement pour l'éducation du clergé, pour la construction des cathédrales, des évêchés, des collègues, des églises, etc. Le mépris pour des bienfaiteurs ne sauraient attacher des sujets à la religion, à l'Eglise et aux pasteurs de l'Eglise. Les Acadiens sont de fervents catholiques; qu'ils soient traités comme tels, et non comme des parias dans leur propre pays, et l'Eglise y trouvera son profit.

OBSERVATEUR.

## Discours sensationel de Mgr Fallon

Ottawa.—"La Concorde" journal français d'Ontario publie un document sensationel à propos de Mgr Fallon. Nous en détachons les passages suivants: Il s'agit d'une conférence donnée par Mgr Fallon à ses prêtres réunis en retraite, le 13 juillet 1911, dans la chapelle du Collège de l'Assomption, Sandwich, Ontario.

"On a prétendu parmi les prêtres du diocèse que j'avais été musclé. Non, Messieurs, ce n'est pas vrai. Je ne me suis pas laissé faire, ni par ceux qui sont sous moi, ni par ceux qui sont au-dessus de moi.

III Défense d'enseigner le français.

"Rappelez-vous qu'un évêque ne peut pas pouvoir mentir. C'est là une de ses prérogatives. Lors du Congrès Eucharistique, une rumeur, publiée par les journaux d'Ontario et Montréal, apprend à tous que l'évêque de London a proscrit l'enseignement du français des écoles de son diocèse.

Cette fausseté de toutes pièces, inventée par les syndics des écoles de Walkerville, demande une réparation. Ce sont eux qui sont les coupables.

Si j'avais pris la cause en mains, si je n'avais pas été obligé d'amener une femme devant les tribunaux, j'aurais poursuivi les syndics pour affront dont ils se sont rendus coupables à mon endroit. Je me sens capable de lutter avec des hommes, mais je dois retraiter devant une femme.

L'envoi dans les centres canadiennes, par cette nouvelle, pourtant fausse et ridicule, augmenta à un tel point, que je me sentis forcé d'intervenir. J'ai alors déclaré par un document public que jamais je n'avais proscrit le français.

Mgr Fallon parle ensuite d'un message qui lui fut adressé. Il y a plus. Ce passage comportait que le changement de Mgr Fallon s'imposait. Non, il ne s'impose pas, et je dois vous déclarer ce qui suit: 1o Je ne crois pas mourir de sitôt; 2o je ne démissionnerai pas; 3o C'est mon souhait de plus ardent de rester avec mes prêtres de London.

Donc résignons-nous.

VII.— Circulaire de l'Association d'Ottawa.

1o J'ai en mains une circulaire de l'Association dans laquelle on demande de souscrire vingt-mille dollars. Imaginez-vous l'audace de ces gens taxant les paroisses de 25 à 30 dollars par année.

Malheur au curé qui prendra, pour favoriser ce mouvement un revenu appartenant à l'Eglise. Ces gens poussent l'audace jusqu'à imposer des taxes ou souscriptions.

2o Quelques curés ont même annoncé à leurs paroissiens, durant deux dimanches consécutifs, qu'il fallait qu'un bon recensement fut fait.

3o Des curés font même une pratique de lire les circulaires envoyées par cette association. On doit prêcher l'évangile dans l'Eglise. Rien autre chose.

VIII. Livre rouge, mémoire adressé au délégué. Un sixième me concerne. Vingt pour cent du livre que vous voyez tous est assez pour convaincre que nos deux prédécesseurs, McEvoy et O'Connair, étaient les deux évêques les plus négligents et les moins catholiques du monde entier.

Ce livre ou memorandum est rempli de faussetés et de choses ridicules.

Son Excellence Mgr Stagni m'a déclaré, ce qui suit: Qui nimis probat nihil probat.

Je suis accusé d'avoir refusé deux ecclésiastique canadiens-français. Ceci me regarde. On ne dit pas dans le mémoire que j'ai refusé un Irlandais du nom de Brophy, venant de Goderich, diocèse de London.

Je sais d'où viennent ces attaques. Il y un prêtre, à Montréal, qui est le plus vil écrivain de journal et de revue d'attaques contre l'évêque de London.

Maintenant, je ne dirai plus rien Si vous voulez garder vos paroisses, gare à vous. Mêlez-vous de vos affaires. Autrement, je prendrai soin de vous.

Ce discours fut prononcé dans la chapelle du Collège de Sandwich, où l'on garde le Saint-Sacrement. Soixante prêtres, curés ou vicaires entendirent les paroles de Mgr Fallon.

## AUX FORTS

Notre Force Proverbiale
Semble s'affaiblir lentement
Et n'agir que languissamment
—Raffermis-toi, Force Royale!

Et nos vaillants Enthousiasmes
Comme des aigles engourdis
N'ont plus leurs coups d'ailes hardis—
—Rendez-leur de courageux Spasmes!

Nos Droits sont livrés aux menaces
Et quoiqu'ils soient encor debout
Ils reçoivent de rudes coups
—A nous les défenseurs de race!—

Notre Foi ferme ses paupières
Prenez garde, il ne faudrait pas
Qu'elle tombe en de mauvais pas—
—Réveillez la Foi de nos Pères!

Et notre langue, maint l'oublie—
Elle a toujours ses ennemis
Qui la traitent avec mépris
—Sauvez-là nous pour la Patrie!—

Allons, Fils de l'Antique Gaule,
L'un contre l'autre, appuyons-nous,
Des coups de cœur, des coups d'épaule—
—C'est si facile, voyez-vous.—

HENRI SMITH.

## Majorite en 1908

Il n'est pas sans intérêt de connaître le résultat du vote par provinces, aux dernières élections générales, tant en faveur des conservateurs que des libéraux:

| | Gov't | Opp'n. |
|---|---|---|
| Ontario | 224,821 | 236,319 |
| Québec | 158,393 | 129,634 |
| Nouv-Ecosse | 56,588 | 54,500 |
| Nouveau-Brunswick | 40,716 | 34,945 |
| Ile du Prince-Edouard | 14,496 | 14,286 |
| Manitoba | 30,915 | 37,146 |
| Colombie Angl. | 13,412 | 23,956 |
| Alberta | 23,777 | 22,189 |
| Saskatchewan | 33,415 | 25,997 |
| | 596,533 | 579,571 |

On sait que depuis, le Yukon a été constitué en province.

Parlement de 1908:

| | Lib. | Cons. |
|---|---|---|
| Ontario | 36 | 50 |
| Québec | 54 | 11 |
| Nouveau-Brunswick | 11 | 2 |
| Nouvelle-Ecosse | 12 | 6 |
| Ile du Prince Edouard | 3 | 1 |
| Manitoba | 2 | 8 |
| Colombie Britannique | 2 | 5 |
| Saskatchewan | 9 | 1 |
| Alberta | 4 | 3 |
| Yukon | 1 | 0 |
| | 134 | 87 |

# L'Histoire de France en mille mots

L'antiquité appelait Gaule le pays compris entre les Pyrénées les Alpes, le Rhin, la mer, dont la population célèbre par son aventureuse audace, provenait de migrations aryennes.

Soumise par Jules César la Garle reçut de Rome, pendant une domination de 500 ans, son langage, ses lois, ses pratiques administratives. Il en subsiste une grande partie.

Au cinquième siècle, l'Empire romain, reculant devant les barbares, délaisse ses provinces éloignées. La Gaule chrétienne, surtout catholique, accepta la domination des Francs, venus des bords du Rhin. Le Mérovingien Clovis reçoit le baptême après avoir, a Tolbiac, repoussé l'invasion germaine. Par l'annexion des Gallo-Romains, ses fils dominent l'Europe centrale; puis amollis par l'exercice de leur royauté, abandonnant le pouvoir aux maires du palais, chef des Francs.

L'un d'eux, Charles Martel, donne à ses fils accès au trône en arrêtant à Poitiers, les Arabes, maîtres du monde connu des frontières de Chine à l'Océan.

Son petit-fils, Charlemagne, étend la domination franque en Italie, en Espagne, jusqu'à la Baltique et la Hongrie: le Pape le sacre Empereur d'Occident Mais ses derniers jours sont attristés par la vue des pirates du Nord ravageant les rivages, pénétrant par les fleuves au cœur du continent. Les petits-fils de Charlemagne se partagent l'Empire: l'Allemagne, la France, deviennent deux nations séparées.

En France, le pouvoir impuissant à gouverner ses provinces, concède l'hérébité à leurs gouverneurs. La Féodalite est fondée.

Les Gouverneurs surtout la famille des Capétiens, se dévouent aux fiefs devenus leur patrimoine, en organisant la défence, en chassent les Normands qui les stérilisaient.

Misérable au neuvième siècle, là France se couvre au dixième, d'églises, de châteaux, jette à la conquête de Jérusalem un million d'homme échangeant les soucis de la misère pour les ardentes aspirations de la religion.

A ce moment, les Capétiens ont succédé aux Carlovingiens. Ceux-ci avaient installé en Neustrie les derniers envahisseurs Normands. La Normandie avait prospéré sous ses nouveaux princes qui, devenus Français, avaient conquis l'Angleterre, se gardant d'y établir la féodalité.

Bienfaisante à l'orgine, la féodalité devient funeste en opposant le patriotisme local au culte de la grande patrie, en luttant contre le Roi qui représente celle-ci. Les souverains d'Allemagne profitent de ces luttes pour usurper l'empire, séparer de la France: Lorraine Suisse, Italie, une partie de la Provence. Leurs progrès seront arrêtés à Bouvines par Philippe-Auguste, avec son petit-fils Saint-Louis.

La loi Salique, stipulant l'hérédité des mâles appelle au trône Philippe de Valois, cousin-germain des trois derniers rois de la branche capétienne. Edouard II d'Angleterre, fils de leur sœur, prétend à la couronne et commence la guerre de Cent ans.

Duguesclin, Jeanne d'Arc, Charles VII, rendent la France aux Français.

La Royauté, protégeant les peuples contre la tyrannie des seigneurs, favorisant l'érection des communes, parvient à dominer là féodalité, Louis XI l'écrase. Mais la Bourgogne et la Bretagne restent indépendantes. La première échappe à la grande patrie. Marie de Bourgogne porte en mariage à Maximilien d'Autriche la basse vallée du Rhin. D'autre part, les successifs mariages d'Anne de Bretagne avec Charles VII et Louis XII réunissent la Bretagne à la France et, au XVIIe siècle, le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne permettra de revendiquer Flandre française et Franche-Comté.

De 1496 à 1544, la France et l'Europe se disputent l'Italie. François I préserve difficilement l'indépendance nationale contre Charles-Quint héritier, à la fois, de l'Espagne et de l'Allemagne. Au milieu du siècle, le protestantisme change les conditions de lutte: il aide Henri II à recouvrer Metz, mais lutte ensuite contre les Valois, monte sur le trône de France avec Henri IV, le premier roi Bourdon qui le protège, malgré sa conversion, est annulé politiquement par le cardinal Richelieu, ministre tout puissant de Louis XIII, qui écrase aussi les résistances de la noblesse, héritière de la féodalité. Celle-ci, essayant encore la lutte, est définitivement vaincue par le cardinal-ministre Mazarin.

Louis XIV prenant le pouvoir en 1663, l'exerce sans contrôle, avec grandeur et dévouement à son devoir de roi. La France, au premier rang en Europe, est illustrée par les poètes Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, par les guerriers Turenne Coudé, Luxembourg, Vendôme, Villars.

Après Louis XIV, cette terrible responsabilité du pouvoir absolu déshonore la royauté sous Louis XV et la perdra sous Louis XVI.

A étudier l'histoire du XVIIIe siècle on voit les abus du régime de cour s'affirmer chaque jour, le respect se perdre, la révolution devenir inévitable.

De 1789 à 1793, les éléments hostiles à la royauté l'emportent, Louis XVI est guillotiné; mais les républicains abuseront du pouvoir et lasseront la nation plus et plus vite que la royauté, malgré les admirables exploits qui illustrent la France dans ces dernières années du XVIIIe siècle. Au 9 novembre 1799, le pouvoir échoit au général Bonaparte, qui restaure l'ordre, les finances et triomphe, pendant douze ans des coalitions européennes.

Empereur depuis 1804, il lasse la fortune. La France, épuisée de sang, fatiguée de guerres, accepte de l'Europe victorieuse l'héritier de ses anciens rois. Louis XVIII. Mais l'ancien régime ouvre la lutte contre les principes nouveaux. En 1815, Napoléon, au nom de ceux-ci, reprend le pouvoir, le perd à Waterloo. Après cent jours de ce second règne, l'Angleterre l'envoie mourir à Sainte-Hélène.

La Restauration peu populaire, malgré l'établissement du régime parlementaire, la prospérité renaissante, la glorieuse conquête d'Alger, succombe sous l'émeute en 1830: un prince libéral, Louis-Philippe d'Orléans, lui succède. La République le renverse (1848), mais disparait devant une éclatante individualité, Louis-Napoléon est porté par le souvenir de son glorieux oncle, à la présidence en 1848, à l'Empire en 1852. Sa popularité s'affaiblit après 1862. Il croit une guerre extérieure nécessaire pour la rétablir et accepte celle qu'a preparée en 1870 la Prusse, guidée par M. de Bismark; mal conduite du côté de la France, cette guerre aboutit à un désastre. La France y perd l'Alsace-Lorraine, tandis qu'une nouvelle République s'établit en France.

(Chanteclair).



## La situation empire encore

Londres, 23. — La situation impossible créée par la grève dans tout le Royaume-Uni, s'est bien peu améliorée aujourd'hui.

A Londres, les débardeurs ont repris l'ouvrage en grande partie, mais cela est compensé par le fait que des grèves ont éclaté ailleurs.

A l'exception de Liverpool, les autres villes où la grève règne, sont généralement tranquilles. A Liverpool, deux grévistes ont été tués par les hussards qui protégeaient cinq fourgons de la prison, remplis de prisonniers arrêtés au cours d'une émeute précédente.

Les émeutes ont continué dans le port de la Mersey toute la journée.

A Glasgow, où la grève des employés de tramways vient de s'éteindre, les débardeurs se sont mis en grève, ce matin.

Les unions des employés de chemin de fer, l'Amalgamated Society of Railway Servants, la Society of Locomotive Engineers and Firemen et la General Railway Workers Union ont fait savoir que la grève générale serait déclarée dans 24 heures, si dans l'intervalle il n'avait pas été fait droit à leurs demandes.

Le gouvernement fait tous ses efforts pour éviter une pareille calamité. Cet avant-midi, Sydney Buxton, président du Board of Trade, a eu une entrevue avec les gérants de chemin de fer, et cet après-midi il rencontrera les chefs des unions des employés.

Les gérants de chemin de fer prétendent être capables de maintenir la circulation d'une partie de leurs trains. Depuis des mois, ils font des préparatifs afin de parer à l'éventualité d'une grève.

Les unions des employés de chemin de fer comptent 170.000 membres.

Déjà, dans les quartiers pauvres les effets du chômage se font sentir. Un grand nombre d'ouvriers ne dépendent que de la charité publique pour leur subsistance.

## Les recolte aux Etats-Unis

Les récoltes de blé, maïs, orge, avoine, pois, foin, etc., aux Etats-Unis d'après les apparences actuelles, vont être en déficit considérable; et nos voisins vont avoir besoin de la plus grande partie de l'excédant des abondantes récoltes canadiennes.

Mais disent les gens de la ligue, alors nous pourrons leur vendre notre excédent de récolte, même si la réciprocité n'est pas votée. Ce n'est pas la réciprocité qui a produit ce déficit juste à point pour nous?

Non certes, ce n'est pas la réciprocité qui a produit ce déficit, car, avec une récolte moyenne, nous pourrions encore exporter pas mal de produits aux Etats-Unis.

Nous pourrons, évidemment leur vendre nos produits, quand même la réciprocité ne serait pas votée.

C'est vrai; mais c'est que, si la réciprocité n'est pas votée, il nous faudra verser au trésor des Etats-Unis une dizaine de millions que nous devrons déduire des prix que les Américains nous paieront.

Pourquoi ne pas garder pour nous ces dix millions? Pourquoi travailler pour le trésor de l'Uncle Sam?

Le trésor américain peut parfaitement se passer de notre contribution et ces dix millions feront tant de bien chez nous!

Dépêchons-nous donc de voter la réciprocité.

## PAGE LOCALE

### Convocation d'Assemblee

L'Association Libérale de Morinville tiendra une assemblée LUNDI SOIR, le 28 courant, dans la vieille église, pour nommer des délégués à la Convention libérale d'Edmonton qui aura lieu le 29 de ce mois.

Tous les Electeurs de Morinville y seront les bienvenus.

Tout le monde parle de politique et la note dominante est que le "Good old Frank Oliver" sera réélu avec une plus belle majorité que jamais.

Le chroniqueur du "Wigwam" a fui comme les hirondelles à l'approche de l'hiver et nous a prié d'insérer comme dernier écho des joyeuses vacances les deux notes suivantes :

"M. E. Sampson gone but not forgotten."

"Nantel he Hath gone to a better place."

M. Nate Campbell, de l'Hôtel Alberta a subi avec succès une opération pour l'appendicite. Nous sommes heureux de cette bonne nouvelle et puisse-t-il être bientôt rétabli.

MM. Emery et Thomas Dubuc étaient en promenade la semaine dernière au Fort Saskatchewan, chez leur frère, M. Achille Dubuc.

M. Alex. Garon, de Pickardville, de passage au milieu de nous cette semaine.

Les cris des joyeux enfants égayent de nouveau la ville ; l'école publique a ouvert ses portes et le meilleur endroit pour vous procurer livres, ardoises, brouillons, crayons, encriers, plumes, etc., etc. est bien à la PHARMACIE HAMILTON, Morinville.

Nous avions le plaisir de saluer à nos bureaux cette semaine, M. Jos. DeTonnancourt, de Wainright, Alta., actuellement en promenade chez son frère, M. R. DeTonnancourt.

Charmant causeur, notre compatriote est un enthousiaste de l'Ouest et aussi ses succès à Wainright où il a investi de forts capitaux dans la culture sont la récompense de son travail énergique.

M. Maréchal Nantel, en promenade ici depuis quelque temps, nous quittait mardi dernier, pour aller terminer ses études en Droits à l'Université McGill de Montréal.

Ce jeune et distingué compatriote n'a passé que deux mois à Morinville, et cependant dans ce cours laps de temps, il a su, par ses hautes qualités, son franc caractère et son affabilité, se créer un grand cercle d'amis parmi les siens et parmi nos concitoyens de langue anglaise, aussi son départ a-t-il jeté la tristesse et l'ennui au milieu de notre gaie jeunesse.

Espérons qu'il nous reviendra bientôt, et cette fois pour ne plus partir, car des jeunes de cette trempe nous font honneur et ont assurément, dans notre riche contré de l'Ouest, un avenir brillant, et sont pour la colonie Canadienne-Française de précieuses recrues.

Il a été vendu la semaine dernière plus de 55 lots à Fort Georges. L'attention se porte de plus en plus de ce côté et bientôt la maison qui les vend : Fort Georges & Fraser Valley Co., sera obligée de charger plus cher.

M. Hallock, gérant de la Cie Globe Lumber, ainsi que M. Hale, de la "Dominion Saw Mill" sont à Morinville cette semaine, les hôtes de M. Wm. Macdonald. Ces messieurs connaissant la célébrité du Lac des Œufs comme endroit de chasse, sont venus faire une guerre à mort aux volatiles de nos marais.

—Sais-tu Raphaël pourquoi la convention Rutherford a été un fiasco ?

—Non !

—Rien de plus facile à expliquer : personne n'avait en poche le fameux tabac de J. A. McNeil, 243 Jasper Ouest, et voilà pourquoi elle s'est terminée en queue de poisson.

Nos annonceurs ont leur carte d'affaire inscrite dans une colonne intérieure de notre journal. A ceux des hommes d'affaires de Morinville qui désireraient figurer dans cette liste de venir à nos bureaux, et pour une somme très minime, ils seront inscrits dans ce genre d'annonce populaire.

### SOIREE D'ADIEU

A l'occasion du départ pour l'Est de M. Maréchal Nantel E. E D., qui durant ses vacances, passées à Morinville, a consacré son talent de littérateur au succès de notre journal, M. Omer Saint-Germain, maire de Morinville et président de la Cie de Pub. du PROGRES, invitait le personnel de notre journal à un souper d'adieu.

Etaient présents : Le Révd. J. A. Ethier, curé, M. M. J. Pacifique Lafanchise, Gérant, Maréchal Nantel, le héros de la fête, Adolphe Nantel, rédacteur ; Ulysse Buissières, comptable et J. Alexandre Dubuc, mecanicien.

Inutile de faire l'éloge des charmantes hôtesses que sont Madame la Mairesse et ses deux jolies sœurs, Melles I. et P. Renaud.

Aussi, cette réunion toute intime où le patron donne un si bel exemple de démocratie en captant l'estime de ses employés, restera un beau souvenir pour chacun des invités.

Nous sommes particulièrement touchés de ce témoignage d'amitié de la part de M. St-Germain pour ses subalternes et rien n'est meilleur que pareille fête pour donner au personnel du PROGRES, ce beau courage, ce zèle patriotique qui ne leur fait jamais compter les heures de travail et dans lequel l'avenir de ce journal est tout entier.

### L'ALBERTA & GREAT WATERWAYS RY.

Oliver et la victoire !

Rutherford a peur... d'avoir peur.

Le major Griesbach a demandé un billet pour se rendre au Patnatisme, comté de l'Impopularité.

Il a eu un billet complimentaire, vu son entier dévoement à la cause nationale.

Une bonne vieille femme disait l'autre jour à son fils : "Tu voteras pour Brisebois, le major, un vrai et bon patriote..."

DEVINETTE:—

Pourquoi M. Cross ne s'est-il pas présenté contre l'Hon. Frank Oliver ?

C'est parce qu'il voulait se débarrasser de ce bon monsieur Rutherford, pour arriver à ses fins et la plus belle occasion était de le sacrifier, victime immaculée, contre le ministre de l'Intérieur.

Le prochain train partira sans passagers vu qu'il y a disette de c...ar... bon dans le camp Rutherford.

PENSÉE :

Dans le royaume des porteseuilles, les ministres sont rois....

P. E. L.

PERDUS.—Près de chez M. Michel Racine à Pickardville, deux juments, une grise, âgée de 4 ans, étampée J. H. sur l'épaule droite pesant 1.100. Une brune, 4 ans, 4 pattes blanches et front blanc. $15.00 de récompense à quiconque trouvera ou donnera des informations à JOS. HOULÉ, Morinville, ou M. MICHEL RACINE, Pickardville, Alta.

M. James A. Mulligan, d'Edison, Alta, se propose d'avoir une salle de billard et de pool à Clyde, dès que le Chemin de Fer y passera. On pourra s'y procurer des boissons douces, des fruits, des cigares et du tabac.

M. Mulligan connait bien ce genre d'affaires puisqu'il s'en est occupé avec grand succès à Vancouver, C. B.

Un barbier de premier ordre sera attaché à l'établissement. Une visite est sollicitée.




### COUR SUPREME D'ALBERTA 1911—12

Des Sessions de la Cour Suprême de l'Alberta, en banc pour le procès des causes civiles et criminelles, et pour l'audition des autres affaires civiles seront entendues aux époques et aux endroits suivants pour 1911-12.

Quand la date fixée pour l'ouverture de la cour tombera un jour de fête légale, la Cour commencera le jour suivant de la fête:

Sessions de la Cour Suprême Edmonton: Troisième mardi de Septembre de Mars.

Calgary: Premier mardi de Décembre et Juin.

Pour le terme des causes civiles et sans jury.

Edmonton et Calgary: Premier mardi d'Octobre et de Novembre, Deuxième Mardi de Janvier, Premier Mardi de Février, Mars, Avril et Mai; Troisième Mardi de Juin;

Pour le terme des causes civiles et criminelles avec Jury.

Edmonton et Calgary: Troisième Mardi d'Octobre, Février, et Mai.

Pour le terme de toutes les causes criminelles;

Wetaskiwin: Deuxième Mardi d'Octobre et d'Avril.

Red Deer: Troisième Mardi de Novembre et d'Avril:

Medecine Hat: Deuxième Mardi de Novembre et Quatrième Mardi de Mai:

Macleod; Cinquième Mardi d'Octobre et Deuxième Mardi de Mai:

Lethbridge; Deuxième Mardi d'Octobre et d'Avril.

Pour le terme de toutes les causes civiles:

Wetaskiwin; Quatrième Mardi d'Octobre et d'Avril:

Red Deer; Quatrième Mardi de Novembre; Cinquième Mardi d'Avril:

Medecine-Hat; Cinquième Mardi d'Octobre, Deuxième Mardi de Mai:

Macleod; Deuxième Mardi de Novembre, et Quatrième Mardi de Mai:

Lethbridge: Quatrième Mardi d'Octobre et d'Avril.

Daté à Edmonton, Alberta, ce vingt-neuvième Jour de Juillet, 1911

L. F. Clarry,
Député-Procureur-Général.



**En votant pour Oliver vous votez pour la reciprocite et vos propres interets**